

Laboratoire Œnoconseil

EDOUARD MASSIE
œnologue diplômé

ANTOINE MEDEVILLE
œnologue diplômé

HENRI BOYER
œnologue diplômé

RAPPORT D'ANALYSE ET DE PURETE DESTINE A L'EXPORTATION N° 2963/08.10.12

EXPEDITEUR / SHIPPER

SC CHT LEOVILLE LAS CASES 33250 ST JULIEN BEYCHEVELLE FRANCE

DESTINATION / RECEIVER

QUANTITE / QUANTITY

REFERENCE / DESCRIPTION

CHÂTEAU POTENSAC 2001

APPELLATION / VINTAGE

AOC MEDOC

Echantillon déposé le 08/10/2012

Echantillon analysé le 08/10/2012

(Analyse effectuée à la demande de l'intéressé sur un échantillon remis par celui-ci)

Accréditation
N° 1-0569
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr



<i>Analyses / Analysis</i>	<i>Méthodes / Methodology</i>	<i>Résultats / results</i>
*Masse volumique à 20°C Specific gravity	Méthode interne par IRTF - g/ml	0,9921
*Titre Alcoométrique Volumique à 20°C Alcohol content % by volume at 20°C	Méthode interne par IRTF - % vol	13,01
*Glucose Fructose Glucose Fructose	Méthode enzymatique automatisée - g/l	0,3
*Acidité totale Total acidity	Méthode interne par IRTF - g H2SO4 /L	3,28
*Acidité volatile Volatil acidity	Méthode enzymatique automatisée - g/l H2SO4	0,43
PH PH	Méthode par potentiométrie -	3,68
*Dioxyde de soufre libre Free sulfur dioxide	Méthode Ripper - mg/l	20
*Dioxyde de soufre Total Total sulfur dioxide	Méthode Ripper - mg/l	54
*Extrait sec total Dry Extract	Méthode par densimétrie - g/l	27,9
*Acide sorbique Sorbic acid	Recherche par chromatographie sur couche mince -	Absence
*Acide Malique Malic acid	Méthode par Chromatographie sur papier - FML	Absence
*DO 420 DO 420	Méthode par spectrophotométrie exprimée sous 1 cm -	5,020
*DO520 DO 520	Méthode par spectrophotométrie exprimée sous 1 cm -	5,020
*DO 620 DO620	Méthode par spectrophotométrie exprimée sous 1 cm -	1,220

L'accréditation par la section Essais du COFRAC atteste de la compétence du laboratoire pour les analyses couvertes par l'accréditation. Seules les analyses repérées par une astérisque sont accréditées. Elle ne couvre ni l'interprétation ni la conclusion qui relève(nt) de la compétence propre du laboratoire. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous forme du fac-similé photographié intégrale. Ce rapport ne comporte qu'une page.

Code interne : 25 226

Rapport d'analyse édité à Preignac, le Lundi 08 Octobre 2012

E. MASSIE / H. BOYER
Œnologue Œnologue

Laboratoire Œnoconseil

55, rue de la République

33210 PREIGNAC

Tél. : 05 56 62 35 01

Fax : 05 56 62 25 12

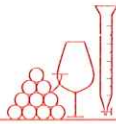
Laboratoireoenoconseil@wanadoo.fr



ACCREDITATION COFRAC N° 1-569
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Laboratoire accrédité
par le Comité Français
d'Accréditation
Laboratoire habilité
par le Ministère de
l'Économie et des Finances
à délivrer des certificats
de pureté pour l'exportation

ACCREDITATION COFRAC N°01-569
Portée disponible sur www.cofrac.fr



Laboratoire Œnoconseil

EDOUARD MASSIE
œnologue diplômé

ANTOINE MEDEVILLE
œnologue diplômé

HENRI BOYER
œnologue diplômé

CERTIFICAT DE PURETE, SANITAIRE, DE LIBRE VENTE ET DE CONSOMMATION CERTIFICATE OF PURITY, HEALTH, FREE TRADE AND FITNESS FOR HUMAN CONSUMPTION

Vu l'habilitation des laboratoires délivrant les certificats d'analyse et de pureté aux produits alimentaires ou agricoles d'origine française destinés à l'exportation (arrêté du 15/02/1997 J.O du 26/02/1997) , le soussigné, certifie que le produit pour lequel a été délivré le certificat d'analyse dont le numéro figure ci joint , dans la limite des déterminations effectuées, est un produit de bonne qualité, loyale et marchande, répondant à toutes les exigences de la loi du 1er Août 1905 sur la Répression des Fraudes dans la vente des marchandises et qu'il remplit les conditions sanitaires pour sa vente sur le marché national et à l'exportation.

Considering the authority, on wines and spirituous, liquours, of the laboratories delivering certificates of analysis and purity for foods stuffs and agricultural products of french origin destined for exportation. The undersigned certifies that the product for which the present statement has been delivering, which according to a declaration by the involved parties is the object of the shipment detailed below, in the limite of analysed determinations is a product of good, honest and commercial quality and fulfils all requirements of the law of the August 1, 1905 for the Repression of Fraud in the selling of merchandise and the various texts taken for its application.

Désignation du produit / Product description :

CHÂTEAU POTENSAC 2001 AOC MEDOC Rapport N° 2963/08.10.12

Commercialisé par / Shipped by :

SC CHT LEOVILLE LAS CASES - - - 33250 ST JULIEN BEYCHEVELLE FRANCE

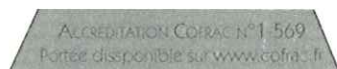
Destinataire / Receiver

Certificat d'analyse édité à Preignac

Le **Lundi 08 Octobre 2012**



Laboratoire Œnoconseil
55, rue de la République
33210 PREIGNAC
Tél. : 05 56 62 35 01
Fax : 05 56 62 25 12
Laboratoireoenoconseil@wanadoo.fr



E. MASSIE / H. BOYER
Œnologue Œnologue

Laboratoire accrédité
par le Comité Français
d'Accréditation

Laboratoire habilité
par le Ministère de
l'Économie et des Finances
à délivrer des certificats
de pureté pour l'exportation

ACCREDITATION COFRAC N°01-569
Portée disponible sur www.cofrac.fr